

Compte rendu intersyndical du CTSD du 20 janvier 2022

Après le groupe de travail du lundi 17/01/2022, le DASEN ajoute 9 postes de remplaçants et retire 2 situations de mesures de carte scolaire sur Nomexy et Etival.

Suite aux nouvelles informations apportées par le DASEN puis par les organisations syndicales, le DASEN ne procède à aucune autre modification.

L'intersyndicale s'est positionnée et a voté unanimement CONTRE pour les raisons suivantes :

- au moins 8 situations de fermeture méritent d'être reconsidérées autant sur des postes classe (au nombre de 5) que sur des PDMQDC (3)
- les documents envoyés sont tardifs et incomplets, et ont nécessité une demande complémentaire intersyndicale pour de plus amples informations.
- c'est « sur le dos » des collègues et des élèves que le DASEN abonde son investissement (décharges de direction, plafonnement à 24, dédoublement, remplaçants...).

Pour les organisations syndicales, ces moyens nécessaires doivent être financés par des créations de postes décidés par le Ministère.

Notre positionnement, CONTRE ce projet de carte scolaire, a heurté le DASEN, qui ne comprend pas notre position vis-à-vis de la création des moyens de remplacement qu'il souhaite créer.

Jusqu'aux vacances de Noël, il nous a informés que notre département avait une flotte de remplaçants suffisante, et ce, même en période de pandémie.

D'où notre étonnement face à sa proposition de création de 9 postes de remplaçants ?

Le DASEN dit avoir besoin d'investir dans les postes de remplaçants pour « intensifier la formation des enseignants ».

Nous proposons alors un recrutement sur liste complémentaire des collègues fonctionnaires stagiaires sous statut afin de libérer des remplaçants actuellement bloqués à l'année sur des postes non pourvus.

Notre proposition apportera les moyens nécessaires à la formation.

Le DASEN déplore notre « posture d'opposition systématique » et notre « vision déconnectée de la réalité ».

Regardez dehors, sortez de votre tour d'ivoire et constatez la fatigue, le mal-être de vos employés !!!

Mais, monsieur de DASEN, avez-vous bien conscience de la fatigue et du mal-être de nos collègues ???